CR – rendez-vous avec Mme le Recteur LE PELLEC MULLER Académie de Strasbourg Mercredi 12 avril 2011

Présents

Mme LE PELLEC MULLER (Recteur), Mme LAPORTE (IA67 par intérim), Mme SAVOURET (IA68), M. ARENE (secrétaire Gal), M.PERCQ (SAIO), M.BOUCHET (IA Vie scolaire), M.COLLINET (IAPR Allemand), ...

Parents UNAPE (2) FCPE (3) PEEP (4) APEPA (4: Agnes FISCHER, Didier COLLE, Thierry LOTH et Thomas GOEPFERT)

Thématiques	
Reforme STI pour la rentrée 2011 de la voir professionnelle	Il faut encore éclaircir la visibilité de cette filière qui doit diplômer à Bac+2/3 car les chances de trouver un emploi sont de 1 à 3 lorsque le niveau de qualification passe du NIVEAU V au NIVEAU III : **2 présentations power point vont nous être transmise prochainement**....
Choix manuels scolaires	Appartient aux équipes pédagogiques Nous demandons à ce que ces choix soient faits rapidement pour préparer les bourses aux livres ; Le recteur est pour le numérique...
Sectorisation des lycées	La sectorisation sur Haguenau est un test grandeur nature, des ajustements sont possibles Mme LAPORTE indique que la sectorisation a été faite dans la concertation avec les élus et les parents !! (ce que nous contestons) et informe qu'elle reste disponible pour faire les ajustements qui conviennent....Les demandes de dérogation peuvent s'accompagner d'une courte lettre de motivation. **Madame le recteur va s'adresser aux parents de 3° puis aux parents de 2° pour leur expliquer les possibilités de dérogations quant aux affectations en lycée de secteur.** **Les CIO seront ouverts le samedi matin pour le remplissage des dossiers**
Enseignement d'exploration	Le recteur souhaite que plus de domaines technologiques soient proposés dans les lycées non technologiques et inversement 3 à 4 choix doivent pouvoir être faits par les élèves pour espérer en satisfaire un à deux et pousser les établissements à répondre aux demandes **A noter que cet enseignement NE DOIT PAS IMPACTER LE CHOIX DE L'ORIENTATION de seconde en première et « reporte de facto » les choix d'orientation en fin de 2nde**
Reforme du Lycée niveau PREMIERE à la rentrée	Des passerelles seront organisées entre les filières PRO et GENERALES pour permettre une ré orientation (à l'issue de stages de remise à niveau obligatoires) En 2012 des passerelles entre filières GENERALES sont également prévues sous le même principe (exemple S←→L)
Politique Académique de contribution au schéma d'emploi (=nb de postes d'enseignants supprimés et organisation à la rentrée)	Madame le recteur nous a fait un long exposé sur l'organisation de la rentrée, essentiellement concernant le 2° degré : Les moyens académiques ont été obtenus après que le recteur ait fait valoir les spécificités de l'académie, une volonté de ré équilibrage entre Académies et en prenant en compte les évolutions démographiques. Elle estime que nous avons été traités justement compte tenu du contexte actuel et de notre moindre progression démographique La répartition a été faite comme suit : - En fonction d'indicateur de chaque établissement (H/E notamment) et du nb d'heures de cours légales par élèves, les suppressions ont été réparties entre lycées - Ont été ensuite dotés de moyens complémentaires, les Ets ZEP pour que les classes ne dépassent 24 élèves (autres maxi 30) - Puis on été dotés les Ets ayant plus de deux niveau à 29 - Puis ont été dotés les Ets ayant présenté des projets (come tous les ans) Le résultat est qu'un élève de 2nde dispose de 28.5h obligatoires + 10.5h (à la disposition de l'Ets) + 2h si la classe atteint 35 **Une phase d'ajustement est prévue fin mai** sachant que chaque établissement a été questionné sur les moyens qui lui ont été remis et que **le recteur a appelé tous ceux qui n'avaient pas répondu à sa demande d'évaluation** (un comble !!!!!)
Question APEPA sur le budget de l'EN	Mme le recteur précise que si le budget de l'EN augmente de 1.5% c'est parce que 50% des économies faites sur le non renouvellement de départ à la retraite, est réinjecté dans le salaire des nouveaux profs (désormais recruté à BAC+ 5) et le reste est du à l'augmentation liée à l'ancienneté
Remplacements	Nouvelle organisation, avec un délégué académique, la **suppression du délai de carence de 15 jours** pour l'intervention du rectorat dans les remplacements, le renforcement des protocoles d'absence de courte durée et les TZR (Titulaire zone de remplacement) L'Académie reconnaît que la situation est difficile et notamment due à :

	La disparition des surnombres disciplinaires (profs nommés dans l'académie sans affectation..... !!!!!!) Les exigences qualitatives des parents dans les embauches (heureusement) Le manque de solidarité des équipes pédagogiques pour pallier aux remplacements dans certains Ets Le transfert « un peu facile » de recherche de solution vers le rectorat depuis la suppression du délai de carence. Un financement des heures manquantes aux élèves est prévu, il suffit que le chef d'Ets le demande au rectorat (secrétaire général) **Demander dans chaque CA (collèges+lycées) le taux d'absentéisme des profs et le taux de remplacement ainsi que le taux de consommation des HSE (heures suppl) c'est un rapport obligatoire du chef d'établissement au CA et faire remonter l'information à l'APEPA**
Mention européenne	Au Baccalauréat la mention n'est possible que section européenne + « langue » (dans laquelle a été fait l'enseignement
ABIBAC	En cas d'absence de satisfaction à un vœu d'orientation en ABIBAC et à l'issue de la procédure d'appel, les familles peuvent demander un autre Ets ABIBAC qui les recevrait La Commission Départementale d'Admission en ABIBAC sélectionne les élèves de 3ème aptent à rentrer en 2nd ABIBAC (13 lycées en Alsace) QUESTION - Peut-on communiquer aux fédérations de parents d'élèves la liste des affectations issus de la délibération de cette commission ? Réponse : oui, on va voir...
CURSUS BILINGUE	Entrée en école primaire : Ce sont les IEN avec leurs conseillers pédagogiques réalisent des réunions pour les parents des futurs enfants de classes de maternelle. Entrée au collège : les réunions d'information des élèves bilingues de CM2 se font par les principaux des collèges de secteur qui assurent la continuité bilingue. QUESTION - Puisque les associations de parents d'élèves sont invitées à participer, peut-on communiquer aux fédérations de parents d'élèves l'ensemble des dates de réunion organisée par les IEN pour les maternelles ? (En général, les dates ne sont pas du tout données aux PE, voire avec si peu de préavis qu'il est difficile de s'organiser pour y assister) Réponse : oui, on va voir...
Lycée Pontonniers	Mme le recteur veut renforcer la culture internationale et littéraire de l'Ets qui perdra donc sa filière ABIBAC.

Fin de la réunion à 19:30